

Fiche-action n°NE3.2

Promouvoir et améliorer la diversité biologique à Bernex Contribution des habitants

Cette action consiste à réaliser une campagne de sensibilisation et d'information sur l'importance de la diversité biologique indigène au sein de la commune et d'encourager les propriétaires privés (immeubles et villas) de Bernex à contribuer concrètement à sa sauvegarde ainsi qu'à la conservation des plantes et animaux rares ou menacés de disparition.

Situation et justification :

Voir le texte introductif et l'encart sur les rôles de la biodiversité de la fiche-action 3.1.

Les jardins privés et les espaces verts entourant les immeubles sont souvent aménagés selon des critères liés essentiellement au confort, à la facilité d'entretien, à la méconnaissance de la nature et au choix dirigé et/ou limité offert par les architectes, paysagistes et jardinerie.

C'est ainsi que les plantations de haies et pelouses monospécifiques (thuyas, lauriers, gazon), de variétés exotiques et/ou envahissantes sont légion et que des pratiques d'entretien préjudiciables à la qualité de l'environnement, tel, par exemple, l'abus de produits phytosanitaires, sont courantes.

Etant donné que c'est souvent par ignorance que les jardiniers amateurs procèdent ainsi, il apparaît dans l'intérêt de la conservation de la nature et enrichissant pour les habitants de Bernex de les informer sur les alternatives qui se posent à eux en matière de jardinage « écologique ».

La participation concrète des habitants au maintien de la diversité biologique peut en effet avoir des retombées annexes favorables à la sauvegarde de la biodiversité telles que, par exemple, l'éveil de l'intérêt pour la nature et la compréhension de son fonctionnement (didactique) ou la valorisation du paysage communal (esthétique).

Objectifs visés :

- ❖ Favoriser la diversité biologique indigène
- ❖ Favoriser les espèces indigènes
- ❖ Lutter contre les espèces envahissantes et nuisibles (liste noire¹, watch list²) : éviter de les planter
- ❖ Favoriser les espèces rares ou menacées (liste rouge)
- ❖ Améliorer la quantité et la qualité des biotopes pour la faune et pour les plantes sauvages
- ❖ Améliorer la qualité des sols et des eaux
- ❖ Améliorer le fonctionnement des écosystèmes
- ❖ Favoriser les réseaux écologiques (connectivité)
- ❖ Enrichir le paysage communal
- ❖ Enrichir les connaissances des personnes sur la nature
- ❖ Développer le respect de la nature (cueillette, rejets polluants, lâchers d'espèces exotiques, etc.)
- ❖ Améliorer le cadre de vie des habitants et des personnes qui fréquentent la commune, le rendre propice à la promenade, facteur de santé et procurer du bien-être.

¹ Liste noire: liste des néophytes (plantes exotiques introduites depuis 1500 apr. J.-C) envahissantes de Suisse qui causent actuellement des dommages aux niveaux de la diversité biologique, de la santé et/ou de l'économie. L'expansion de ces espèces doit être empêchée.

² "Watch List": Liste des néophytes envahissantes de Suisse qui ont le potentiel de causer des dommages et dont l'expansion doit être surveillée.

Pertinence « développement durable » de l'action :

Pôle environnemental : augmentation de la diversité biologique et de la qualité de l'environnement grâce à une optimisation du fonctionnement des écosystèmes, à une densification des couloirs biologiques et à un resserage des mailles du réseau écologique régional.
Pôle social : enrichissement des connaissances personnelles sur la nature, de la qualité paysagère, donc du bien-être de la population ; développement du respect vis-à-vis de la nature
Pôle économique : augmentation des ventes de plantes indigènes (?)

Descriptif de l'action:

Il s'agit de concevoir et réaliser une vaste campagne d'information et de sensibilisation destinée à promouvoir la diversité biologique. Pour diffuser des messages, différents canaux d'information sont possibles selon les dispositions budgétaires : publication de fascicules papier (par exemple, publiés régulièrement, constituant petit à petit un dossier, un classeur de plus en plus complet), moyens électroniques (site internet, e-mails (cf. lettre électronique), CD, jeu), affichage, cycle de conférences-animations lié au programme culturel de la commune ou intercommunal, concours, presse communale, écoles, dossiers de demandes d'autorisation de construire, «tous ménages concernés», expositions, organisation de marchés grainiers de souches locales au moment des plantations, visites guidées de jardins privés (portes ouvertes aux écoles, familles, particuliers à dates et heures choisies par le propriétaire, par ex.), etc.

Ces messages feraient l'objet de fiches élaborées sur la base de données existantes et valorisables (éventuellement à personnaliser), disponibles auprès d'organismes spécialisés officiels et associatifs. Ces fiches porteraient sur différents sujets relatifs à la conservation de la biodiversité ainsi qu'à l'aménagement et à l'entretien « naturels » et « écologiques » des balcons, terrasses et jardins privés (voir exemples de sujets en annexe). L'ensemble des fiches pourrait constituer la base d'une publication.

Publics cibles :

- les particuliers (habitants jouissant d'une terrasse ou d'un jardin), propriétaires et locataires de villas et d'appartements avec balcons, (futurs) propriétaires de villas (demandes d'autorisations de construire), de week-ends, clients potentiels de jardineries et de paysagistes, bénéficiaires d'un jardin familial,
- les gérances d'immeubles ou d'ensembles résidentiels (et gardiens en charge des espaces verts);
- les associations de locataires et de propriétaires, syndicats de copropriété, coopératives d'habitation, etc.
- les habitants fréquentant les milieux naturels et les espaces verts.

Vecteurs de diffusion potentiels :

- Colloque d'information et de discussion
- Fiches encartées dans les dossiers de demandes d'autorisation de construire
- Appui à l'enseignement scolaire et professionnel ; conseils aux écoliers, étudiants et enseignants
- Envoi «tous ménages concernés» + distribution dans les commerces ad hoc, drogueries comprises
- Affiches, expositions
- Journal communal
- Encarts publicitaires dans la presse, notamment la presse spécialisée, dans les catalogues publicitaires des commerces et des professionnels
- Création d'un site web rattaché à celui de la commune, des commerces et des professionnels
- Présence dans les salons et les foires
- Séances d'information aux futurs propriétaires/locataires d'habitations avec jardins, de lotissements avec espaces verts de grands quartiers
- Conférences de presse, articles, participation à des émissions sur le sujet, etc.
- Clips, spots publicitaires
- Visites guidées de jardins exemplaires
- Initiation au jardinage écologique (aménagement d'un jardin potager bio communal ou dans l'espace scolaire exploité par les enfants, p.ex.)
- Stages pratiques de formation avec des professionnels
- etc.

Les actions d'information « passive » devront être largement étayées par et en interaction avec des actions plus concrètes où le public participe activement à diverses formes d'animation telles que proposé ci-dessus.

Calendrier :

Dès l'adoption du principe de la fiche-action, d'un cahier des charges et d'un budget ad hoc par le Conseil municipal

Nom des responsables :

Conseil administratif, secrétaire général, services ad hoc (Département Environnement et Services extérieurs)

Nom des partenaires et mode de participation :

DGPN, DGE, etc.

Réalisation : concepteur (graphiste), rédacteur, spécialistes sous-traitants, illustrateurs, etc.

Consultation : associations de protection de la nature et autres concernées par le projet,

Budget :

À établir ; envisager la recherche de « sponsors »

Prévoir un budget pour un mandataire coordinateur du projet, les spécialistes sollicités, les réalisateurs du produit.

Eventuellement, subventions communales attribuées pour les meilleures initiatives personnelles de renaturation de jardins, par exemple ou pour le remplacement d'une haie, d'une prairie, la création d'un biotope, ...

Indicateurs de développement durable :

- Nombre de jardins munis de haies vives, prairies fleuries, plantes indigènes
- Sondages et évaluation du succès auprès des professionnels: nombre adhérant à la démarche, taux d'implication, nombre de clients ayant fait des choix « nature ».
- Sondages et évaluation du succès auprès de la population: nombre de lecteurs, nombre d'initiatives personnelles d'application des conseils divulgués.
- Evaluation des modifications observables sur la végétation des jardins et terrasses (haies, gazons, plantes exotiques, ...) et du comportement des habitants (nombre de jardins modifiés, enquête).
- Evaluation du nombre de mandats d'aménagements « proches de la nature ».
- Evaluation des ventes de plantes indigènes versus plantes exotiques
- Suivi faunistique
- Comparaison du succès des différents supports de diffusion de l'information utilisés (nombre de fiches distribuées par les professionnels).

Suivi et amélioration continue :

Etablissement d'un bilan des évaluations après un ou deux ans. Adaptation de la réalisation de l'action en fonction des résultats des diverses évaluations qui auront pu être effectuées.



RJ – bureau ECO 21 18.04.09

Promouvoir la diversité biologique indigène (faune et flore)

Exemples de sujets susceptibles de faire l'objet de fascicules / fiches destiné(s) à promouvoir la biodiversité indigène:

- Maintien et augmentation de la diversité biologique (intro théorique, objectif)
- Conservation des espèces indigènes
- Alternatives aux haies de thuyas ou lauriers : haies vives, charmilles (souches locales)
- Alternatives aux gazons : prairies fleuries
- Végétation rudérale (pousse sur les décombres, les tas d'ordures ou déblais et généralement aux abords des habitations et sur les voies de circulation ; terreau souvent riche en azote et potasse)
- Plantation d'arbres dans le jardin en adéquation avec l'espace disponible
- Conservation des espèces rares et menacées (liste rouge) – flore
- Conservation des espèces rares et menacées (liste rouge) – faune (ex. chouette chevêche)
- Réseaux et corridors écologiques et amélioration de la connectivité entre biotopes
- Gestion du paysage (naturel)
- Renaturation des espaces verts communaux
- Perméabilité des sols
- "Mauvaises herbes"
- Prairies sèches
- Bocages, ronciers, haies arborées et arbustives (rôles écologique et paysager)
- Cueillette
- Effet de lisière
- Création de biotopes (étang) sur autorisation de l'Etat (5b)
- Lutte contre les espèces envahissantes et nuisibles de la flore (listes noire et grise) et de la faune
- Introduction d'espèces indigènes dans les jardins
- Plants et graines locales
- Alternatives à certains arbres et plantes herbacées d'ornement exotiques (p.ex. herbes à pampas)
- Limitation des Néophytes (plantes exotiques ou non)
- Talus
- Voie ferrée
- Patrimoine arboré
- Conservation et création d'habitats pour animaux (insectes, oiseaux, chauves-souris, rongeurs, etc.)
- Nichoirs et abris pour l'avifaune, les chauves-souris, etc. (conservation et/ou création d'habitats pour la faune sur ou dans les maisons)
- Problématique des chiens (dérangement de la faune, crottes)
- Dissémination de plantes et lâcher d'animaux exotiques dans la nature (nénuphars roses, tortues de Floride, poissons rouges, etc.)
- Les ruchers
- Toits et murs végétalisés
- Aménagement de balcons et terrasses
- Tonte et fauche
- Jardinage écologique (potager bio, en carrés)
- Arbres fruitiers, vergers
- La vigne
- Culture de variétés anciennes ou rares (cf. ProSpecieRara)
- Entretien réduit des jardins (tontes espacées, fauche tardive, etc.)
- Produits phytosanitaires (herbicides – pesticides)
- Engrais, compost
- Cultures biologiques
- Economie d'eau et récolte des eaux de pluie pour l'arrosage + importance de l'eau pour la vie(etc.)
- Piétinement
- Nuisances du souffle-feuilles
- Perméabilité des clôtures à la petite faune
- Organismes auxiliaires en agriculture (protection des cultures) et dans les potagers
- Lutte biologique, lutte intégrée

Sommaire d'une fiche-type (par ex. haie vive) :

1. Constat
2. Proposition
3. Objectifs visés
4. Exemples de résultats prévisibles (réactions en chaîne)
5. Avantages et inconvénients (écologiques, économiques, sociaux)
6. Liste de plantes remplaçantes et caractéristiques

Feuilles persistantes ou caduques	Couleur, couleur des fleurs et fruits
Epoque de floraison	Taille, densité
Plantation	Maladies
Rapport qualité / prix (versus thuyas ou lauriers)	
7. Conseils spécifiques (petits jardins, terrain en pente, pauvre, etc.)
8. Pour davantage de renseignements (adresses)